

DEMANDE DE BOURSE DE MOBILITE

LYCEE FRANCAIS A L'ETRANGER

année scolaire 2022-2023

La demande de bourse s'adresse aux élèves actuellement en seconde ou en première, et en priorité aux **élèves boursiers** de lycée.

Elle concerne les élèves actuellement en classes de seconde et de première qui souhaitent intégrer une première ou terminale générale dans un de ces six lycées (Londres, Dublin, Munich, Vienne, Madrid et Barcelone), ou une terminale STMG au lycée de Barcelone

Le montant annuel de la bourse varie en fonction des ressources des familles et selon l'échelon résultant du quotient familial. La bourse accordée peut ainsi varier de 30 % à 100 % des frais liés à la scolarité dans un lycée français à l'étranger.

Les candidatures doivent être celles d'élèves dont le comportement, les aptitudes et les résultats scolaires indiquent qu'ils peuvent tirer profit d'une année de scolarité à l'étranger. Leurs résultats scolaires doivent être très satisfaisants.

Les candidatures des élèves boursiers de lycée sont encouragées

Les candidats ont la possibilité de postuler sur deux établissements d'un même secteur géographique (en précisant l'ordre des vœux) Dublin et/ou Londres – Barcelone et/ou Madrid – Munich et/ou Vienne

Pour le lycée de Londres :

Les candidats devront impérativement avoir 16 ans au 1^{er} septembre 2022

**Retrait des dossiers :
au secrétariat de la scolarité du lycée jusqu'au Lundi 4 avril 2022**

Retour des dossiers le vendredi 15 avril dernier délai 2022

Résultats des commissions de sélection : Deuxième quinzaine du mois de juin